

## ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES USAGERS ET DES FAMILLES AU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

### CALENDRIER 2025

ETAPES	MODALITES	
<b>Appel à candidatures</b>	Par affichage aux points stratégiques des bâtiments pour les résidents. Par courrier ou mail pour les familles/représentants légaux. Documents joints/affichés : règlement intérieur – acte de candidature – autorisation de droit à l'image	<b>20 janvier</b>
<b>Dépôt des candidatures</b>	Les candidatures doivent être adressées au directeur avec l'autorisation de droit à l'image renseignée et envoyées. Les résidents souhaitant candidater devront se faire connaître auprès d'un animateur ou cadre de santé.	<b>10 février</b>
<b>Envoi des invitations à voter</b>	Les invitations au vote et modalités sont transmises aux électeurs : - par courrier pour les familles /représentants légaux accompagné du matériel électoral - par affichage pour les résidents	<b>13 février</b>
<b>Vote</b>	Les élections se déroulent au scrutin secret majoritaire à un tour. Pour les représentants des résidents le vote commencera en salle à manger puis se poursuivra dans les différents services par tranches de 30 minutes en présence d'un animateur, d'un représentant des familles et d'un résident. Le vote par correspondance sous double enveloppe a été mis en place pour les représentants des familles (recueil des enveloppes dès réception du kit)	<b>4 mars</b>
<b>Proclamation des résultats</b>	Le dépouillement en présence d'un représentant de la direction, d'un parent ou représentant légal, d'un membre du personnel, d'un représentant du personnel et des candidats qui le souhaitent. Le procès-verbal des résultats est établi en séance.	<b>6 mars</b>
<b>1<sup>er</sup> CVS</b>	Présentation des élus. Droits et devoirs des élus du CVS. Révision du règlement de fonctionnement.	<b>25 mars</b>